

*Initiatives ministérielles*

J'accepte vos remarques, madame la Présidente. C'est dommage qu'il y ait un député qui va avoir des retombées économiques pour Hibernia, qui n'est plus avec le parti, il est de l'autre côté, en train de faire de l'obstruction, en train de faire un cirque. Tout ce qui manquait pour compléter le cirque, c'est le député de Québec qui est venu hier nous emmerder ici, pour dire le mot, c'est tout ce qui manquait pour que la chose devienne claire et nette, qu'ils veulent seulement obstruer la Chambre. Ils ne veulent pas parler, mais j'aimerais les écouter sérieusement sur le projet. J'ai été sérieusement affecté quand les gens me parlaient de cela.

Nous avons aujourd'hui le député de Lévis, qui est à côté de moi, madame la Présidente. . .

**M. Lapierre:** Il n'y a rien eu.

**M. Della Noce:** Le député dit qu'il n'y a rien eu. Il y a eu de quatre à six millions d'heures de travail chez lui. Pour eux autres, c'est rien. Je peux vous dire aussi que l'opposition. . . il n'y qu'une place où il y a de l'opposition dans ce projet, c'est où? C'est exactement où est-ce qu'il y a des retombées économiques, il y en a deux feuilles, c'est au Québec, et l'opposition vient du Bloc québécois. C'est certain qu'on aimerait tous avoir les retombées économiques à Laval, pas à Québec, à Laval, mais malheureusement on ne fait rien dans ces produits-là, mais on est bien content que les retombées soient dans les environs de Québec, que ce soit à Lévis, à Richelieu.

Mon collègue de l'autre côté dit qu'il n'y a rien. Peut-être qu'on va essayer de lui donner des chiffres tantôt. Les deux sociétés québécoises, madame la Présidente, qu'on a nommées tantôt, et je vais répéter: Monenco, SNC, la SNC qui disait, il y a un mois, à ses employés: Faites quelque chose pour les espaces vides. Il va falloir louer les espaces vides. Le président a dit tout de suite après, le contrat. . .

**Mme le vice-président:** Je regrette d'interrompre l'honorable député.

[Traduction]

Comme il est 17 h 45, conformément à un ordre adopté en vertu de l'article 78 du Règlement le mardi 2 octobre 1990, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix toutes les questions nécessaires pour terminer l'étape du rapport du projet de loi actuellement à l'étude.

Le premier vote porte sur le sous-amendement de la motion n° 2 inscrit au nom de M. Assad.

Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** À mon avis, les non l'emportent.

Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur le sous-amendement est différé.

[Français]

En conséquence, l'amendement et les motions n<sup>os</sup> 1 et 2 seront mises aux voix seulement lorsque la Chambre se sera prononcée sur le sous-amendement.

[Traduction]

**M. Nelson A. Riis (Kamloops)** propose:

Motion n° 3

—Qu'on modifie le projet de loi C-44, en ajoutant à la suite de la ligne 17, page 13, le nouvel article suivant:

«23.(1) Le ministre établit chaque année un rapport sur l'exploitation pour la précédente année civile et le dépose devant le Parlement dans les quinze premiers jours de séance de l'une ou l'autre chambre suivant son achèvement.

(2) Le rapport prévu au paragraphe (1) indique:

- a) les retombées économiques nettes—directes et indirectes—de l'exploitation dans chacune des provinces canadiennes;
- b) les avantages nets pour l'emploi produits par l'exploitation dans chacune des provinces canadiennes, avec analyse de la classification des emplois et des niveaux de salaire;
- c) les quantités et pourcentages du pétrole produit qui sont exportés à l'état brut ou mi-raffiné».

**Mme le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.